

## PROCES VERBAL

### SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

Etaient présents: Mmes, MM. CHATRE Philippe, Mr CHABRY Julien, BILLIEMAZ Gérard, CAPITAN Pascal, CHAUX Delphine, CHARRIER Jérôme, PERSIGNY André, SERVAJEAN Yolande, MORLANDET Marie-Christine, LAMURE Sandra, TRONCY Georges, Mr CAPITAN J.Paul

Était absent excusé Mr CHAUMENTIN Gilles,  
Secrétaire de séance : Mme SERVAJEAN Yolande

Le Quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

#### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV de la précédente réunion,
- Approbation convention de mandat pour étude transfert assainisst
- Avis sur modification simplifiée n°2 PLUI
- renouvellement convention la Poste
- Vote subvention aides scolaires,
- Vote subvention bibliothèque,
- Dossier Zones blanches (antenne relais)
- délibération pour compte professionnel formation
- augmentation heures poste ATSEM
- demande subvention Course cycliste Roanne Vélo - tour du Roannais -
- Questions diverses (point sur : appartements Pousset, travaux abords de l'école, abri-bus, voirie...)

Avant d'ouvrir la séance le Maire remercie André Persigny pour s'être occupé de nettoyer, repeindre et mettre les numéros sur les poteaux d'incendie de la Commune et Sandra LAMURE pour s'être occupée de l'organisation de la pièce de théâtre qui a été jouée à la Halle le 1<sup>er</sup> septembre. Il est à déplorer le manque de participants. L'ordre du jour est ensuite abordé :

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE le PV de la précédente réunion,
- DONNE un avis favorable pour la 2<sup>e</sup> modification du PLUI
- EST D'ACCORD pour renouveler la convention avec la Poste pour l'agence postale et souhaite prendre la durée maximum soit 9 ans,
- MAINTIENT l'aide aux fournitures scolaires et sorties éducatives comme l'an passé,
- DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle de 1000 € à la Bibliothèque pour le renouvellement du stock de livres,

- OPTE pour l'emplacement vers la Caserne des Pompiers de l'antenne relais qui fera environ 18 mètres. Cet emplacement est le meilleur pour une couverture maximale du réseau. Il fallait avoir l'électricité et être dans le domaine public.
  - ACCEPTE de donner délégation par convention à la Roannaise de l'Eau dans le cadre du Transfert de l'assainissement aux EPCI en 2026
  - FIXE les conditions d'octroi des heures du CPF (compte professionnel de formation)
  - ACCEPTE l'augmentation de 28 h à 30 h du poste d'ATSEM à l'école. Suite à la démission d'Oksana RAPAPORT à l'issue de 9 ans de disponibilité, c'est Virginie MAZET qui l'a remplacé et qui a réussi son concours d'ATSEM qui prendra sa place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
  - VOTE à 3 voix pour et 8 voix contre la subvention de 2000 € demandée pour la Course cycliste Tour du Roannais sur 2 jours en mai.
  - EST INFORME que les 2 appartements chez Pousset sont loués
  - PREND CONNAISSANCE du mécontentement pour la pose des bordures aux abords de l'école. Une réunion sur place avec l'entreprise va avoir lieu.
  - EST INFORME de la réfection des 2 abri-bus (à Millet et à Chevenet) une subvention sera demandée à la Région
  - PREND CONNAISSANCE des travaux réalisés dans le programme voirie. Jean-Paul CAPITAN déplore qu'aucun point à temps n'ait été réalisé : certains chemins de la Commune mériteraient que les trous soient bouchés.
  - Il est demandé de mettre une chaîne entre la caserne et le cimetière pour éviter une décharge sauvage,
  - Les clés du local Emmaüs vont être données à l'association
  - Yolande Servajeau informe qu'un petit groupe de marche s'est créé et se réunit les mardis après-midi pour marcher puis va goûter au local Sport nature. Elle signale également qu'en marchant elles ont constaté un trou dans le sol au 90 Route de Roanne et vu que les coureurs de la Backyard vont emprunter cette voie il est urgent de mettre une plaque à cet endroit. Elle relance le maire pour le retour des lettres « Mairie » à apposer devant la mairie.
  - Jérôme CHARRIER rappelle qu'il va y avoir la 3<sup>e</sup> édition de la Backyard, cette année près de 200 participants (avec la course la Cordelloise) il signale qu'avec Pascal ils ont mis 2 jours à tout nettoyer les chemins, qu'il a fallu 2 passages pour débroussailler et qu'à l'avenir ils ne feront plus ce travail trop lourd. Il souhaite faire établir un devis pour cette mission et que RP EVENTS les organisateurs prennent en charge cette dépense. Jean-Paul CAPITAN l'invite à demander à la COPLER qui a le matériel un devis.
- La séance est levée à 23 h